



COMMUNE de SOLESMES
COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 octobre 2022 – 19 h

Membres en exercice : 27
Convocation du 13 octobre 2022
Président : Monsieur SAGNIEZ Paul

Présents : Monsieur SAGNIEZ Paul, Maire, Madame DUWEZ Odile, Madame LERIQUE Véronique, Monsieur GODFROY Grégory, Madame MARTY Anne-Marie, adjoints

Monsieur COUSIN André, Monsieur KIK Fernand, Madame SOLAUX Nicole, Madame RENDA Marie-France, Madame CALLENS Christine, Madame BENNEROTTE Marie-Claire, Monsieur CAPPELIEZ Nicolas, Monsieur BARRE Romain, Madame SAGNIEZ Anne, Monsieur POLAERT Eric, Monsieur DAMBRINE Jean-Luc

Procurations : Madame MESSIEN Caroline à Madame LERIQUE Véronique, Monsieur LEDIEU David à Monsieur SAGNIEZ Paul, Monsieur DEGARDIN Eric à Madame DUWEZ Odile, Madame COVIN Marie-Andrée à Monsieur GODFROY Grégory, Monsieur VANDEVILLE Jean-Luc à Monsieur KIK Fernand, Monsieur CLAISSE Adrien à Monsieur COUSIN André

Excusés : Madame DUMONT Colette, Madame DURIEUX Sylvie, Madame CHEVAL Sandra, Monsieur HOOGE Stéphane, Monsieur LELONG Patrick

Secrétaire de séance : Monsieur BARRE Romain

Le compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Question N°1 : 30 ans du jumelage avec Bad Berka

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le 28 octobre 2020 a vu la consécration de 30 ans de jumelage avec la Commune de Bad Berka en Allemagne. Cet évènement n'a malheureusement pas pu être marqué en raison de la crise sanitaire qui a contraint nos communes respectives à annuler les déplacements.

C'est donc cette année, et à l'occasion de la venue de nos amis de Bad Berka, présents aujourd'hui, que Mr le Maire propose au Conseil Municipal de réitérer sa volonté de poursuivre et d'intensifier les échanges dans le cadre du jumelage des deux communes.

Adopté à l'unanimité

Question N°2 : Demande de subvention à l'ADEME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'aux vues des enjeux énergétiques des années à venir, la Commune souhaite prendre une assistance à maîtrise d'ouvrage pour lui confier une mission d'étude de faisabilité d'une délégation de service public consistant à créer et exploiter un réseau de chaleur.

Le montant de cette mission s'élève à 38 425 € HT. Dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME, cette mission pourrait être financée jusqu'à 90%, soit 34 582,50 €.

Il est donc demandé au Conseil d'autoriser Mr le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous documents afférents à cette demande de subvention.

Adopté à l'unanimité

Question N°3 : Rapport d'activités du SIDEC pour l'année 2021

Le Maire informe que le Syndicat mixte de l'Energie du Cambrésis a adressé son rapport d'activités 2021.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,
- PREND ACTE du rapport d'activités 2021 du SIDEC.

Adopté à l'unanimité

Question N°4 : Ouverture des commerces le dimanche

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'article L.3132-26 du Code du Travail, modifié par la loi n°2015-990, dite «Loi Macron» du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, confère au Maire, après avis du Conseil Municipal, le pouvoir de donner par arrêté municipal aux commerces de détail l'autorisation d'ouvrir le dimanche dans la limite maximale de 12 dimanches par an. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Pour l'année 2023 les commerces pourront ouvrir les 10, 17, 24 et 31 décembre.

Adopté à l'unanimité